



**COMMUNE DE SAINT-GEORGES-DE-REINTEMBAULT**  
**Délibération du Conseil Municipal de Saint-Georges-de-Reintembault**  
**Convocation régulière transmise à tous les membres le 21/04/2019**

**Séance du jeudi 28 avril 2019**

**Présidente de séance :** Madame Marie-Claire Boucher, Maire.

**Etaient présents:**

MC BOUCHER - JB BOISMARTEL - S FOUGERES - C CHIQUERILLE - N PHILIPPEAUX - E OGER - E CHALOPIN - ML GALOPIN - P DONNINI - N REBILLON - MB CHEREL - LP CHAUVIN - - G DUBOIS - S ROSSIGNOL-

**Excusés :** MP PATIN (pouvoir à MC Boucher)

**Absents :** AF GASNIER, J LECRIVAIN, C FRIGOULT, C GRIMAULT.

**Secrétaire de séance :** Nicolas Rébillon

**Séance ouverte à 20h15**

---

**ORDRE DU JOUR :**

**ENFANCE**

- Marché repas cantine scolaire,
- Proposition de principe pour les subventions aux voyages scolaires,
- Subvention de fonctionnement du RPI,
- Création d'une coopérative Jeunesse de Services (CJS) pour un groupe de 15 adolescents : subvention communale.

**FINANCES**

- Contrat de location d'un copieur
- Contrat de prestation de services informatiques (Segilog) pour Bimélu

**ESPACES VERTS**

- Contrat de location des décorations de Noël

**URBANISME**

- Projet bar-tabac-restaurant : travaux de bâtiment en régie : devis,
- Cie à l'envers : note d'intentions chiffrée.
- Raccordement de la chaudière école au chauffage du restaurant scolaire : devis des travaux en régie,
- Mise en conformité du plan PPMS de l'école primaire publique : volet du bureau de la direction : devis,
- Dalles acoustiques de la salle des associations : devis,
- Toiture d'un abri à l'atelier : devis.
- Devis de remise en état des cloches de l'église,
- Travaux de voirie : revalorisation de l'espace devant le cinéma : proposition de maîtrise d'œuvre,
- Travaux de voirie 2019 en campagne : proposition de maîtrise d'œuvre,
- Passages cloutés : devis d'enduits à froid blanc,
- Cimetière : tarif des concessions,
- Location de la salle des Ajoncs d'Or : remise sur facture à la suite de défauts techniques.

**QUESTIONS DIVERSES.**

- Consultation du public sur la demande du GAEC DESTAIS de la Bazouge du Désert.

## 1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28.03.2019

Le conseil municipal approuve à la majorité (une abstention, Nicolas , car il était absent) le compte rendu du conseil municipal du 28 mars 2019.

## 2. MARCHE REPAS CANTINE SCOLAIRE

Le marché actuel est en liaison chaude avec le collège Julien Maunoir. Les repas sont livrés par le collège, et les contenaires sont ramenés par le personnel communal.

Le prix proposé lors du dernier contrat était le suivant :

2016-2017	3.52 € TTC
2017-2018	3.64 € TTC
2018-2019	3.65 € TTC

Les points essentiels qui ont été évoqués lors de la réunion de février 2019 :

- Les plats à bases de légumes et leur présentation
- Le gaspillage alimentaire
- La variété des plats, des sauces, des poissons, des desserts, des fruits
- Le manque de produits locaux dans les menus

L'équipe de cuisine du collège Julien Maunoir s'est stabilisée, ce qui se ressent dans la qualité des repas fournis.

La commission enfance du 29.03.2019 a émis un avis favorable pour reconduire le marché de repas. (Appel d'Offre à relancer pour 1 an).

***Délibération : le conseil municipal autorise à l'unanimité le lancement de l'appel d'offres pour la reconduction du marché de repas pour un an.***

## 3. PROPOSITION DE PRINCIPE POUR LES SUBVENTIONS AUX VOYAGES SCOLAIRES

La subvention aux voyages scolaires est de 60 € par élève de St-Georges, plafonnée à 1/3 des dépenses.

La subvention est versée à l'association de gestion de l'établissement, et alimente « un pot commun » qui fait baisser le prix du voyage pour tous les élèves.

Certaines communes versent la subvention directement aux familles, par le biais du CCAS, celle-ci n'est donc pas prise en compte dans le pot commun, et désavantage les familles de St-Georges.

La commission enfance du 29.03.2019 a souhaité que la subvention aux voyages scolaires soit versée par le CCAS aux familles directement, à compter de la rentrée scolaire de septembre 2019.

***Délibération : le conseil municipal transfère à l'unanimité au CCAS le versement des subventions scolaires aux familles à compter de la rentrée scolaire de septembre 2019. Une dotation de compensation sera versée en fin d'année d'exercice comptable pour compenser cette dépense.***

#### 4. SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT DU RPI

Il convient tout d'abord de calculer le coût à l'élève public 2018. Ce coût sera alors applicable pour :

1. La dotation RPI école privée 2019,
2. La facturation aux communes de résidence école publique pour l'année scolaire 2019-2020, facturée en mai 2020.

Nature des dépenses 2018	Montant pour 91 élèves
Eau, assainissement	920.00 €
EDF	2 556.43 €
Combustibles	7828.99 €
Entretien des locaux	1 164.66 €
Pharmacie	33.16 €
Fournitures scolaires	5 933.76 €
Matériel collectif d'enseignement	0 €
Cartouches encre/papier	0 €
Maintenance matériel	1 028.11 €
téléphone	1 070.51 €
assurances	410,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>20 945.62 € / 91 = 230.17 €</b>

Piscine élémentaires	Séances : 2 100 €	Par élève élémentaire : 33.87 €
Charges de personnel	29 maternelles	62 élémentaires
	2 ATSEM : 33 934.10 € Soit 1 170.14 €/élève maternelle	Entretien des locaux et service Technique : 15 352 €, soit 247.61 € /élève élémentaire

Coût maternelle 2018	Coût élémentaire 2018
1 400.31 €	511.65 €

Le coût est important à cause du nombre d'élèves qui baisse.

Pour mémoire : coût à l'élève public années antérieures :

année	maternelle	primaire
2012	993.70	372.54
2013	1237.50	362.55
2014	1083.10	381.14
2015	1 027.90	368.76
2016	1 027.94	399.63
2017	1 185.99 €	542.24 €
2018	1 400.31 €	511.65 €
<b>Coût départemental 2017</b>	<b>1 177.00 €</b>	<b>375.00 €</b>

### Dotation de fonctionnement du RPI pour l'année 2018 :

Année civile 2018 : période	Nombre de mois/10 mois	Nombre d'élèves	Coût élève	total
01.01.2019 au 31.03.2019	3	39 élémentaires	511.65 €	5 986.30 €
01.01.2019 au 31.03.2019	3	19 maternelles	1 400.31 €	7 981.76 €
Total période 1				13 968.06 €

La commission enfance du 29.03.2019 a donné un avis favorable à ce calcul, et demande au conseil municipal d'autoriser le Maire à verser les périodes 2 et 3 au RPI, selon le coût à l'élève 2018, sur relevé du nombre d'élèves envoyé par le RPI.

#### **Délibération : le conseil municipal, à l'unanimité :**

- **vote le coût à l'élève 2018 à 1 400.31 € pour un maternelle et 511.65 € pour un élémentaire**
- **autorise le Maire à verser 13 968.06 € au titre de la dotation de fonctionnement du RPI pour le 1<sup>er</sup> trimestre,**
- **autorise le Maire à verser le 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> trimestre de la dotation de fonctionnement du RPI selon le coût à l'élève 2018 X nombre d'élèves, sur relevé fourni par le RPI.**

### **5. CREATION D'UNE COOPERATIVE JEUNESSE DE SERVICES (CJS) POUR UN GROUPE DE 15 ADOLESCENTS : SUBVENTION COMMUNALE.**

Une coopérative jeunesse de services est créée pour les jeunes du territoire. Elle regroupera 15 adolescents de 16 à 18 ans (elle sera également ouverte aux mineurs non accompagnés), afin de leur permettre de s'initier aux rouages du marché du travail et à la gestion d'une entreprise coopérative, en offrant différents services au territoire durant l'été. Cette expérience leur permettra de découvrir leur potentiel, de développer leur sens des responsabilités, leur autonomie et s'initier à l'entrepreneuriat. Les services généralement offerts par la CJS sont le gardiennage, le nettoyage de locaux, la mise en rayon, le désherbage, de l'animation..

Les postes d'animateurs sont créés, et ceux-ci sont en voie de recrutement par le CRIC (coopérative régionale d'éducation à l'entrepreneuriat collectif) et le pôle ESS EcoSolidaireS.

Des premières rencontres locales ont eu lieu.

Le budget de la CJS est de 19 000 € (20 350 € avec la valorisation).

Le financement est assuré en grande partie par le Département et la CAF (caisse d'allocations familiales). Une participation financière de Fougères Agglomération, de la commune d'implantation et du Centre Social sont sollicitées.

Par ailleurs, Il serait demandé à la commune de Saint-Georges-de-Reintembault :

- La mise à disposition du T4 communal du 2 rue Jean Janvier pour 2 animateurs (juin à août)
- La mise à disposition de salle de réunion (ex : salle de conseil municipal ou salle pluri-activités).

La commission enfance du 29.03.2019 a trouvé l'idée intéressante pour les jeunes, c'est en effet une vraie expérience coopérative, un lieu de prise de décision, une aide pour intégrer le monde du travail.

Elle donne un avis favorable à la mise à disposition du T4, des salles communales, ainsi qu'à une subvention de 1 000 € (pré-fléchée dans le budget comme enveloppe pour budget participatif).

**Délibération : le conseil municipal, à l'unanimité :**

- vote la mise à disposition à titre gracieux du T4 pour les animateurs (juin à aout 2019), ainsi que des salles communales pour les réunions,
- vote une subvention de 1 000 € pour le projet de CJS.

## 6. CONTRAT DE LOCATION D'UN COPIEUR

### PROPOSITION LOCATION COPIEUR NEUF

PROPOSITION LOCATION COPIEUR NEUF								
<b>TOSHIBA</b>								
<b>SITUATION ACTUELLE</b>								
Matériel	Type	Configuration	copies mois		coût copie	Maint/Trim	E-Way	TOTAL
<b>E-Studio 2550C</b>	MFP A3 couleur 25 ppm	Scan 2p, 2 cassettes, carte fax	2 287	NB	0,007742	53,12 €	30,00 €	<b>494,92 €</b>
			1 773	CL	0,07742	411,80 €		
18/02/2019								
<b>Nouvelle proposition</b>								
Matériel	Type	Configuration	copies mois		coût copie	Maint/Trim	E-Way	TOTAL
<b>E-Studio 2515AC</b>	MFP A3 couleur 25 ppm	Scan 2p,	2 287	NB	0,003	20,58 €		
		2 cassettes,	1 773	CL	0,03	159,57 €		
		LOCATION				164,00 €		<b>344,15 €</b>
								Par trim
								<b>-151 €</b>
								Par an
								<b>-603 €</b>
<b>Proposition OMR</b>								
Matériel	Type	Configuration	copies mois		coût copie	Maint/Trim	E-Way	TOTAL
<b>KONICA MINOLTA BH C 258</b>	A3 couleur 25 ppm	Copieur / Imprimante Réseau /	2 287	NB	0,003	20,58 €		
		Scanner réseau / Document filing	1 773	CL	0,028	148,93 €		
		LOCATION				160,00 €		<b>329,51 €</b>
								Par trim
								<b>-165 €</b>
								Par an

							-33%	-662 €
<b>ECONOMIE SUPPLEMENTAIRE MAINTENANCE</b>								
Matériel	Type		copies mois		coût copie	Maint/Trim	E-Way	TOTAL
<b>E-Studio 281C</b>	MFP A3 couleur 25 ppm		2 000	NB	0,021380	128,28 €	30,00 €	
<b>reprise 500 €</b>			10	CL	0,21375	6,41 €		
		<b>TOTAL</b>	<b>2 010</b>			<b>134,69 €</b>	<b>30,00 €</b>	<b>164,69 €</b>
<b>E-Studio 2550C</b>	MFP A3 couleur 25 ppm		2 000	NB	0,007742	46,45 €	30,00 €	
			10	CL	0,07742	2,32 €		
		<b>TOTAL</b>	<b>2 010</b>			<b>48,77 €</b>	<b>30,00 €</b>	<b>78,77 €</b>
<b>ECONOMIE REALISEE par trimestre</b>		<b>-86 €</b>					<b>-344 €</b>	

Total annuel des économies avec la location du copieur chez OMR : 1 006 €,  
auxquels s'ajoutent les 500 € de reprise du copieur actuel E 281 C.

**Délibération : le conseil municipal autorise à l'unanimité le Maire à signer le contrat de location d'un copieur avec OMR.**

## 7. CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICES INFORMATIQUES (SEGILOG) POUR BIMELU

Le contrat de notre prestataire informatique, habituellement passé sur 3 ans, est passé pour Bimélu du 1.6.2019 au 31.12.2019.

Coût en investissement : 330.75 € HT, soit 396.90 € TTC

Coût en fonctionnement : 36.75 € HT, soit 44.10 € TTC.

**Délibération : le conseil municipal autorise à l'unanimité le Maire à signer le contrat de prestations informatiques avec Segilog pour Bimélu du 1.6.2019 au 31.12.2019, et à mandater les sommes correspondantes.**

## 8. CONTRAT DE LOCATION DES DECORATIONS DE NOEL

Les membres de la commission espaces verts du 4.4.2019 ont choisi les modèles prévus sur le devis de 4 326.90 € TTC (devis de location des décorations de Noël pour 4 ans de la SARL Naixia, soit 1 081.73 € TTC par an). Il s'agit de décors de traversées de rue avec « glaçons dynamiques » et de décors sur poteaux type « artifice de neige ARN 15L ».

Pour les traversées de rue, les limites d'installation suivantes sont proposées :

- Traversées de la rue Julien Maunoir : de la rue Jean Janvier à la rue Armand Rébillon
- Traversées de la rue Maréchal Leclerc : de la rue Jean Janvier à la rue Anne Boivent (1<sup>ère</sup> traversée face EPHAD )
- Traversées rue Jean Janvier : de la rue A.Rébillon à la Place du Tripot
- Traversées rue de la Fieffe : Juste une traversée, côté Place de la Mairie

Les décors poteaux seront installés sur l'avenue des acacias et rue Longuève.

Une illumination spécifique sur la Mairie (guirlande type « dentelle » et étoiles ») est proposée également pour un montant de 532.98 € TTC pour 4 ans, soit 133.24 € TTC par an.

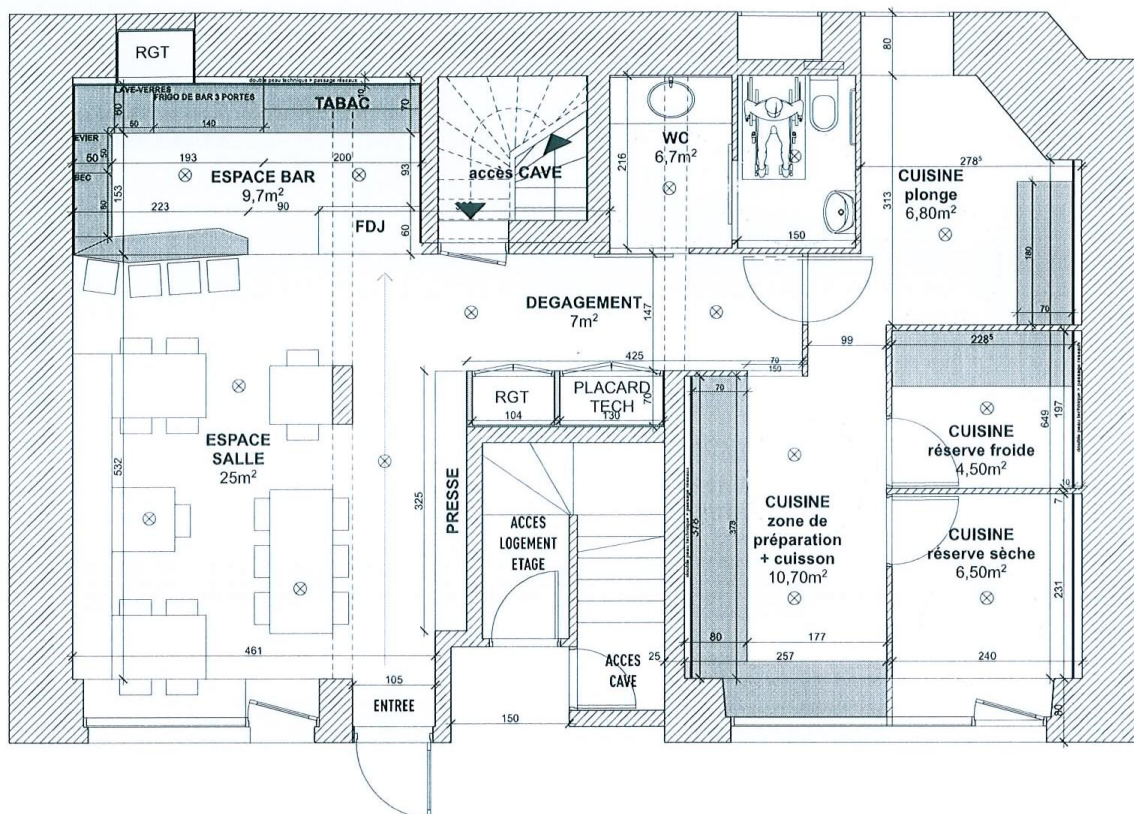
Sur les autres rues, les guirlandes communales seront installées.

Les emplacements précis seront revus par rapport aux branchements existants.

**Délibération : le conseil municipal vote à l'unanimité la location des décorations de Noël pour 4 ans, pour un montant de 4 326.90 € TTC, auxquels on ajoute 532.98 € TTC pour les illuminations spécifiques de la mairie.**

## 9. PROJET BAR-TABAC-RESTAURANT : TRAVAUX DE BATIMENT EN REGIE : DEVIS

Suite au dernier conseil municipal validant un avenant à Nadège Mazoué pour un travail architectural pour l'aménagement du bar-tabac-restaurant, celle-ci a recueilli les prérogatives du cuisiniste, du tabac, de la Française des jeux... et vous propose ce plan d'aménagement.



Pour rappel, la prévision budgétaire HT est la suivante :

descriptif des travaux d'aménagement du local existant	estimatif HT CDLP +NM
démolition (murs et cloisons)	8 400 €
cloisons - plafond acoustique	9 400 €
revêtements de sol et siphons	8 900 €
peinture et revêtements muraux	7 500 €

portes intérieurs (conformité accessibilité)	3 000 €
création d'un espace sanitaire, réseaux pour l'équipement du bar et de la cuisine, éclairage et ventilation dans faux plafond, alarme, chauffage électrique.	43 000 €
AMO Nadège Mazoué	3 000 €
meublier cuisine, fours, frigos..	40 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>123 200 €</b>

Les premiers devis établis (devis de dépense maximale) sont les suivants :

DEVIS HT MAXI AU 23.4.2019	
travaux	estimatif
démolition (murs et cloisons)	0 €
cloisons - plafond acoustique	5 982 €
peinture et revêtements muraux	998 €
portes intérieurs (conformité accessibilité)	5 405 €
plomberie	2 701 €
Electricité, alarme incendie, blocs secours..	6 761 €
carrelage, siphon sol, faïence (tous murs cuisine)	5 454 €
plancher chauffant, chaudière, dalle	5 801 €
AMO Nadège Mazoué	3 000 €
bac à graisse (+maçonnerie pour insérer le bac)	2 080 €
meublier cuisine, fours, frigos..	62 168 €
<b>TOTAL</b>	<b>100 350 €</b>

Les devis du mobilier cuisine sont comptés pour une somme maxi pour un restaurant de 30 couverts dans un premier temps. La commission urbanisme devra statuer sur ce qui doit être acheté cette année, et sur ce qui doit attendre le prochain repreneur. (il faudra faire établir au moins 2 devis).

Manquent à ces devis : de la quincaillerie, les rayonnages (notamment ceux qui sont exigés standards par la FDJ), le mobilier du bar, le placard sécurisé à la cave pour le tabac (réalisé par une société agréée, la visite du concessionnaire tabac est fixée au vendredi 26.04), l'alarme anti-intrusion, l'enseigne.

*La commission urbanisme du 23 avril a approuvé l'enveloppe, sous condition d'avoir un complément de prix sur les matériaux manquants, et demande au conseil municipal de lui déléguer les choix des matériaux. La commission urbanisme s'est réunie aujourd'hui jeudi 25 avril à 16h30 pour le choix des matériaux, des meubles cuisine....*

Le service technique va se concentrer dans un premier temps sur les travaux de la salle, du bar, des toilettes.

La cuisine sera installée en dernier.

Les artisans menuisiers de la commune ont été sollicités par la commission urbanisme pour la fabrication du bar, des étagères, tables et chaises.

La commission urbanisme souhaite regarder s'il est possible de récupérer le four du restaurant scolaire.



Par ailleurs, le conseil municipal est sollicité sur les points particuliers:

- Le chauffage par le sol, avec une chaudière électrique,
- L'isolation au plafond,
- Le plan d'aménagement de l'ensemble, afin d'avoir les arrivées d'eau et électriques.

Il conviendrait que le conseil municipal se prononce sur l'enveloppe et délègue la commission urbanisme pour les choix finaux et le Maire pour la signature des devis dans la limite de l'enveloppe votée, ceci afin de tenir les délais pour la réhabilitation du lieu (délai de commande..).

Le conseil municipal souhaite que l'espace cuisine soit réinterrogé pour s'assurer qu'il est prévu pour faire la cuisine pour 60 couverts, et vérifier qu'il y a possibilité de travailler à deux dans la cuisine (élargir la cuisine de 0.50 cm si possible).

**Délibération : le conseil municipal valide à la majorité (une abstention Guillaume Dubois) la proposition globale et délègue la commission urbanisme pour les choix, et le Maire pour le visa des devis.**

## 10. CIE A L'ENVERS : NOTE D'INTENTIONS CHIFFREE

Ci-après la proposition de la compagnie à l'envers, en résidence mission à Jovence à Louvigné du Désert, sur un accompagnement artistique et festif à la création du bar-tabac-espace de restauration. La Compagnie sera en résidence mission à partir du 13 mai :

*« Notre compagnie de théâtre consacre principalement son travail au thème de la relation. Relation aux espaces mais principalement relation humaine. Nous inventons des moyens de rencontre et de participation à la fabrication de nos projets artistiques.*

*Notre équipe est composée de metteur en scène, architecte, paysagiste, plasticien, médiateur du patrimoine, comédiens, musiciens et chargé de production.*

*Parallèlement à notre démarche de création, nous accompagnons des associations, des collectivités à la transformation d'espaces de convivialités, de rencontres. Nous interrogeons la relation que nous pouvons avoir aux espaces de vies.*

*La compagnie est présente sur le territoire de Saint Georges de Reintembault dans le cadre d'un projet de résidence mission pour créer en juillet prochain Comm-une : un projet artistique, une journée particulière entre marche poétique et banquet spectacle.*

*Nous proposons d'intégrer la délocalisation et la création de son café communal dans la création même de cette nouvelle création : comme le démarrage de cette nouvelle histoire qui s'écrit pour la ville de saint-Georges-de-Reintembault.*

*La journée Comm-Une s'écrit en deux temps : un temps de marche et un temps de banquet.*

*Nous proposons d'installer notre banquet devant le café sur la place de la mairie.*

*Un comptoir est sorti devant le bar, symboliquement on installe une enseigne éphémère.»*

**Les dates :**

*Le 16 mai 2019 : Place de la mairie.*

*Lors de notre première résidence nous proposons un temps de rencontre avec les habitants, pour un apéro sur la terrasse devant le café qui n'est pas encore un café.*

*Le 4 juillet 2019 : dans le cadre de Comm-Une marche et banquet : préfiguration du comptoir et de l'enseigne.*

Le 4 juillet, pour le projet Comm-Une, nous installons devant le futur café le banquet du soir.

Total de la proposition : 2 500 € HT, soit 3 000 € TTC.

La Compagnie à l'envers avait initialement proposé à la commission urbanisme du 23 avril une prestation d'accompagnement à l'ouverture du bar-espace de restauration incluant l'animation avant et au moment de l'ouverture du lieu, l'assistance au service technique pour la réalisation des travaux, la conception et la réalisation des meubles nécessaires (bar..), pour un montant de 44 000 € TTC.

La commission urbanisme a préféré privilégier le recours à l'artisan local pour la fabrication des meubles (éventuellement avec un complément acquis dans une salle de vente), aux habitants qui le souhaitent (notamment ceux qui ont participé aux soirées du pôle ESS et « habitants en action »), et aux associations locales pour l'animation du lieu lors de l'ouverture. »

**Proposition de délibération : le conseil municipal valide à la majorité (8 voix pour, 4 voix contre, 1 abstention) la proposition de la Compagnie à l'Envers pour un montant de 3 000 € TTC.**

Contre : S Rossignol, G Dubois, Nicolas Rébillon, C Chiquerille

Abstentions : MB Cherel

Pour : 8

#### **11. RACCORDEMENT DE LA CHAUDIERE ECOLE AU CHAUFFAGE DU RESTAURANT SCOLAIRE : DEVIS DES TRAVAUX EN REGIE**

Les travaux de raccordement de la chaudière de l'école vont être réalisés en travaux en régie. Les devis moins disant pour l'achat du matériel nécessaire au raccordement (Maillard et Legallais) sont de 6 007.08 € HT, soit 7 208.49 € TTC. La prévision budgétaire 2019 est de 10 000 € TTC.

*La commission urbanisme du 23 avril a donné un avis favorable à ces travaux.*

**Délibération : le conseil municipal valide à l'unanimité les devis mieux disant de 7 208.49 € TTC.**

#### **12. MISE EN CONFORMITE DU PLAN PPMS DE L'ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE : VOLET DU BUREAU DE LA DIRECTION : DEVIS**

Les travaux de mise en conformité du plan PPMS de l'école de l'être vont être réalisés en travaux en régie.

Le premier devis concerne la mise en place de volets roulants au bureau de la direction de l'école.

Le devis moins disant (Gedimat) est de 493.38 € HT, soit 592.06 € TTC. La prévision budgétaire totale est de 3 100 € TTC.

*La commission urbanisme du 23 avril a donné un avis favorable à ces travaux.*

*Délibération : le conseil municipal valide à l'unanimité le devis moins disant de 592.06 € TTC.*

### **13. DALLES ACOUSTIQUES DE LA SALLE DES ASSOCIATIONS : DEVIS**

Les travaux d'acoustique de la salle des associations (ex salle des jeunes) vont être réalisés en travaux en régie.

Le devis moins disant de Gedimat est de 1 891.00 € HT, soit 2 269.20 € TTC. La prévision budgétaire 2019 est de 1 500 € TTC.

*La commission urbanisme du 23 avril a donné un avis favorable à ces travaux.*

*Délibération : le conseil municipal valide à l'unanimité le devis moins disant de 2 269.20 € TTC .*

### **14. TOITURE D'UN ABRI A L'ATELIER : DEVIS**

Les services techniques ont besoin d'un abri pour mettre la remorque acquise au début de l'année. Pour faire cet abri, ils utilisent des structures métalliques de la serre, ils ont besoin de tôles pour le toit.

Le devis moins disant de Prolians-Beauplet pour les tôles est de 473.48 € HT, soit 568.17 € TTC. Pas de prévision budgétaire 2019, sauf à imputer sur les travaux en régie bâtiments divers (prévision de 3 000 € TTC).

*La commission urbanisme du 23 avril a donné un avis favorable à ces travaux.*

*Délibération : le conseil municipal valide à l'unanimité le devis moins disant de 568.17 € TTC.*

### **15. TRAVAUX EGLISE**

#### **▪ Cloches.**

Loir électrification, chargé de la maintenance des cloches de l'église, nous a informé de l'urgence qu'il y a à remettre en état la cloche V4 : fourniture et remplacement du mouton en chêne, brides de fixation, axes et paliers de rotation, roue de sonnerie, battant et boudoir de la cloche V4.

Le montant du devis est de 4 191.25 € HT, soit 5 023.50 € TTC.

La commission urbanisme souhaite que soient aussi remplacés l'entretoise sur la cloche V3, la rotation de la cloche V2, le remplacement des 2 fourreaux de protection des descentes feuillards du paratonnerre.

Total 10 164 € TTC.

La prévision budgétaire 2019 pour l'article entretien et réparation de bâtiments publics est de 2 000 € TTC.

**La commission donne un avis favorable à ces travaux, et demande à la société un rabais si la commune vote les 4 devis.**

**Délibération : le conseil municipal valide à l'unanimité les devis de travaux église pour un montant de 10 164 € TTC, et mandate le Maire pour solliciter une remise sur ces travaux.**

- **Projecteur Eglise.**

7 projecteurs sont à remplacer. La proposition mieux disante en led de CGED est de 315 € HT (45 € pièce), soit 378 € TTC.

**La commission urbanisme donne un avis favorable à ces travaux.**

**Délibération : le conseil municipal valide à l'unanimité le devis moins disant de 378 € TTC.**

- **Chauffage Eglise.**

Remplacement de 4 cassettes infra-rouges pour le chauffage de l'église : le devis mieux disant CGED est de 960.80 € HT, soit 1 152.96 € TTC.

La prévision budgétaire 2019 pour les travaux en régie église est de 7 300 € TTC.

**La commission urbanisme donne un avis favorable à ces travaux.**

**Délibération : le conseil municipal valide à l'unanimité le devis moins disant de 1 152.96 € TTC.**

#### **16. TRAVAUX DE VOIRIE : REVALORISATION DE L'ESPACE VOIRIE DEVANT LE CINEMA (entrée de bourg et rue Julien Maunoir) : PROPOSITION DE MAITRISE D'ŒUVRE**

Frédéric Giraud, gérant de la société GP études SARL, propose de réaliser l'APD (avant-projet définitif) à partir de l'APS (avant-projet sommaire) existant réalisé par Inermis (dossier de sécurisation des entrées de bourg), afin de constituer le CCTP et préparer l'appel d'offres.

Le montant des honoraires proposé de l'APD à la réception des travaux est de 4 500 € HT, soit 5 400 € TTC. (prévision : 4 semaines de travaux)

**La commission urbanisme donne un avis favorable à cette proposition.**

**Délibération : le conseil municipal vote à la majorité (2 abstentions) la proposition de GP études pour un montant de 5 400 € TTC.**

**2 abstentions : Séverine Rossignol et Guillaume Dubois.**

## 17. TRAVAUX DE VOIRIE 2019 EN CAMPAGNE : PROPOSITION DE MAITRISE D'ŒUVRE

Frédéric Giraud, gérant de la société GP études SARL, propose de réaliser l'APS (relevés sur le terrain), afin de constituer le CCTP et préparer l'appel d'offres (enveloppe estimative des travaux : 200 000 € HT).

Le montant des honoraires proposé de l'APS à la réception des travaux est de 8 000 € HT, soit 9 600 € TTC. (prévision : 8 semaines de travaux)

***La commission urbanisme donne un avis favorable à cette proposition.***

***Délibération : le conseil municipal vote à l'unanimité la proposition de GP études pour un montant de 9 600 € TTC.***

## 18. PASSAGES CLOUTES : DEVIS D'ENDUITS A FROID BLANC

Le service technique propose la peinture d'un quart de la signalétique horizontale (passages piétons et places parking).

Le devis de peinture moins disant de Mavasa est de 1 068.20 € HT, soit 1 281.84 € TTC. La prévision budgétaire 2019 globale pour les travaux de voirie en régie est de 8 000 € TTC.

***La commission urbanisme donne un avis favorable à ces travaux.***

***Délibération : le conseil municipal valide à l'unanimité le devis moins disant de 1 281.84 € TTC.***

## 19. CIMETIERE : TARIF DES CONCESSIONS

Les tarifs appliqués dans les communes environnantes sont les suivants :

concessions	Durée			
	15	30	50	75
<b>St Georges de Rlt</b>	<b>100</b>	<b>180</b>	<b>300</b>	
Louvigne du Désert		210	380	880
Villamée	50	100		
Mellé		130	200	
La Bazouge du Désert	60	120	200	
Monthault			58.7	

Caves urnes	Durée			
	15	30	50	75
<b>St Georges de Rlt</b>	<b>100</b>	<b>180</b>	<b>300</b>	
Louvigné du désert		205	370	
Villamée	50	100		
Mellé				
La Bazouge du Désert	100	150	250	
Monthault				

taxes	St Georges de Rlt	Mellé	Monthault	La Bazouge
Inhumation	50	40	24.75	35
Exhumation	50	40		70
dispersion				35

La commission urbanisme du 23 avril souhaite augmenter les concessions de cimetière et les caves urnes, étant donné le tarif de reprise des concessions, soit : 150 € les 15 ans ; 210 € les 30 ans et 380 € les 50 ans.

**Délibération :** le conseil municipal augmente à l'unanimité les concessions de cimetière et les caves urnes à 150 € les 15 ans ; 210 € les 30 ans et 380 € les 50 ans, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2019.

## 20. LOCATION DE LA SALLE DES AJONCS D'OR : REMISE SUR FACTURE A LA SUITE DE DEFAUTS TECHNIQUES.

Une famille a loué la grande salle des Ajoncs d'Or un week-end. Non seulement, ils n'ont pu se servir du lave-vaisselle, mais ils ont eu des inondations dans la cuisine (le tuyau d'évacuation des eaux du lave vaisselle était entièrement fondu).

La location hors commune est de 300 € pour la grande salle + 50 € pour la cuisine.

Proposition : en cas d'évènement anormal et non prévu par le contrat, il est proposé une remise au locataire : 50% en cas de défaut majeur, 25% si le défaut est mineur.

C'est le service technique et l' élu référent qui déterminent le degré de défaut.

**La commission urbanisme donne un avis favorable à cette proposition. Dans ce cas, le défaut était majeur.**

**Délibération :** le conseil municipal vote à l'unanimité la proposition suivante : en cas d'évènement anormal et non prévu par le contrat, il est proposé une remise au locataire : 50% en cas de défaut majeur, 25% si le défaut est mineur. C'est le service technique et l' élu référent qui déterminent le degré de défaut.

## 21. CONSULTATION DU PUBLIC SUR LA DEMANDE DU GAEC DESTAIS DE LA BAZOUGE DU DESERT.

Une consultation du public est lancée du 8 avril au 11 mai 2019, sur la demande présentée par le GAEC Destais, en vue de la restructuration d'un atelier de veaux, situé au lieu-dit « la Gourdelière » à la Bazouge du Désert.

Le conseil municipal est invité à donner un avis sur ce dossier par la Préfecture.

**Délibération :** le conseil municipal donne un avis sur ce dossier à la majorité (3 abstentions).

**3 abstentions :** LP Chauvin, ML Galopin et C Chiquerille.

## 22- CHEMIN de Connais

Accès aux parcelles à Patrick Touroux louées à M.Grassin : la demande est de réouvrir un ancien chemin de la commune pris dans la parcelle, afin de faire un accès direct de la route de St Martin à la parcelle. Pour le moment, le chemin est en terre, et n'a pas la largeur suffisante pour passer les engins agricoles. Il convient de l'élargir et de l'encaisser avec des gravats. M. Grassin fait le transport.

Le devis Deslandes est de 1 211,50 € HT, soit 1 453.80 € TTC

**La commission donne un avis favorable à cette proposition.**

**Délibération : le conseil municipal émet à l'unanimité un avis favorable à ces travaux et vote le devis Deslandes d'un montant de 1 453.80 € TTC.**

## 23- DEPLACEMENT CHEMIN COMMUNAL

Monsieur Julien Masson demande le déplacement du chemin communal au lieu-dit les Bordeaux, dans le bas de sa parcelle. Il prend le bornage à sa charge. La commune aménage le chemin.



**La commission urbanisme souhaite avoir un devis du coût pour encaisser et donne un avis favorable à cette proposition.**

**Délibération : le conseil municipal à l'unanimité émet un avis favorable à ces travaux, et autorise M.Masson à faire les démarches pour le bornage.**

## 24- TABLEAU DE PERMANANCES DES ELECTIONS.

Les élections Européennes auront lieu le dimanche 26 mai.